Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

Rapport annuel
2008-2009

Andrée Gagné, t.r., Diane Gauthier, t.r., Françoise Giguère, t.r. et Caroline Samson, MD
(Hôpital Sacré-Cœur de Montréal)

LXVIII^e rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec

Mission

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec (OTRQ) a pour mission d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie, en surveillant activement l'exercice de la profession par ses membres et en contribuant à leur développement professionnel.

Valeurs

L'Ordre privilégie l'excellence comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités, afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent avec respect et professionnalisme.

Orientations stratégiques

Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.

Favoriser le développement professionnel.

Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

Sommaire

Lettres de présentation	3
Comités de l'OTRQ	4
Employés et contractuels de l'OTRQ	6
Président	7
Secrétaire	11
Comité d'inspection professionnelle	15
Syndic	16
Comité de révision des plaintes	16
Conseil de discipline	17
Exercice illégal et usurpation de titre	18
Comité des examens	19
Comité de révision des notes	20
Comité du développement professionnel permanent	20
Comité du congrès	21
Comité de la formation collégiale	22
Comité d'équivalence de diplôme et de formation	22
Comité de la relève	24
Assurance responsabilité professionnelle	24
Comité de vérification	25
Conciliation et arbitrage	25
Demandes de délivrance des permis	26
Renseignements généraux	28
Rapport des vérificateurs	32
États financiers	33

Dépôt legal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0841-0216

Lettres de présentation

Québec, mai 2009

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de l'application
des lois professionnelles,
Madame Kathleen Weil

Saint-Léonard, mai 2009

Madame Kathleen Weil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1er avril 2008 et le 31 mars 2009.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,
Richard Lessard, t.r.

Saint-Léonard, mai 2009

Monsieur Jean Paul Dutrisac, président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1er avril 2008 et le 31 mars 2009.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,
Richard Lessard, t.r.

Comités de l'OTRQ

Comité exécutif

Élus par le suffrage des administrateurs

LESSARD, Richard, t.r., président
BOUÉ, Danielle, t.r., 1re vice-présidente
DANSEREAU, Norbert, t.r., 2e vice-président
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r., trésorière
BABIN, Claire *

Richard Lessard, Danielle Boué, Jacqueline Bergeron-Gagnon, Claire Babin et Norbert Dansereau

Conseil d'administration

AMYOT, Johanne, t.r. (RD, Mauricie, 2008-05-29)
BABIN, Claire * (2007-05-24)
BÉLAND, Joanne, t.r. (MN, Laurentides, 2007-05 24)
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r. (RD, Montréal 2007-05-24)
BOUÉ, Danielle, t.r. (RD, Capitale Nationale, 2007-05-24)
BOURGIER, Christine * (2007-12-07)
DANSEREAU, Norbert, t.r. (RD, Montréal, 2007-05-24)
DESROCHERS, Lucie * (2008-12-13)
DUCHAINE, Claudie, t.r. (RD, Outaouais, 2008-05-29)
FELX, NICOLE, t.r. (RD, Laval, 2007-05-24)
HUDON, Steve, t.r. (RD, Bas-Saint-Laurent, 2008-05-29)
LESSARD, Richard, t.r. (RD, Capitale Nationale, 2007-05 24)
MÉRETTE, Caroline, t.r. (RD, Saguenay, 2008-05-29)
OLIVIER, Karina, t.r. (RD, Capitale Nationale, 2008-05-29)
POIRIER, Sylvie, t.r. (RO, Montréal, 2007-05-24)
RATELLE, Mélanie, t.r. (RO, Montréal, 2008-05-29)

Vérification

BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r. responsable
FELX, Nicole, t.r.
BOURGIER, Christine*

Syndic et syndics adjoints

PARADIS, Jacques, t.r., syndic (RD)
COUTURE, Carole, t.r., syndic adjointe (RD)
GAGNON, Lucie, t.r., syndic adjointe (RD)
KEARNEY, Émile-André, t.r., syndic adjoint (RD)
LARIN, Daniel, t.r., syndic adjoint (MN)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.,, syndic correspondante (RO)
ROY, Diane, t.r., syndic adjointe (RD)
ROY, Valérie, t.r., syndic correspondante (MN)
TOUPIN, Marielle, t.r., syndic adjointe (RD)

Révision des plaintes

LUSSIER, Francine, t.r., responsable (RO)
BOURGIER, Christine *
CHABOT, Martine, t.r. (MN)
GOSSELIN, Mariane, t.r. (RD)
GRENON, Marie-France, t.r. (RD)
PROULX, Raymond, représentant du public

Discipline

GILBERT, Me Jean-Guy, président
ALLARD, Denis, t.r., (RD)
BRONSARD, Nicole, t.r., (RD)
DUQUETTE, Me Emmanuelle, secrétaire
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., (RD) *A siégé*
GATIEN, Sylvie, t.r., (RD)
GINGRAS, Carole, t.r., (RO) *A siégé*
ROY-LACROIX, Lise, t.r., (RO)
VAILLANCOURT, Michel, t.r., (RD)

Équivalence des diplômes et de la formation

RHEAULT, Jean-Philippe, responsable
BOUVETTE, Pascal, t.r., (RO)
HOSKIN, Mary Ann, t.r., (RD)
TREMBLAY, Josée, t.r., (RD)
SICOTTE, Monique, t.r. (MN) remplacée par CHARLAND, Bibiane, t.r. (MN) en 2008

Inspection professionnelle

BOISSELLE, Brigitte, t.r., présidente (RO)
BARON, Pascal., t.r., (RD)
DÉSAILLERS, Julie, t.r., (RO)
DROUIN, Marie-Claude, t.r. (RD)

HENLEY, Elizabeth, t.r., (RO)
IMBEAULT, Suzanne, t.r. (MN)
ONEDAMDY, Tanja, t.r., (RD)
SIMARD, Claudine, t.r., (MN)
WEILAND, Nathalie, t.r. (MN)

Examens

RHEAULT, Jean-Philippe, responsable
BERNIER, Solange, t.r., responsable en RO
MICELI, Giovanna, t.r., (RO)
PAPAGEORGIOU, Maria, t.r., (RO)
BOULANGER, Monique, t.r., responsable en MN
FRÉCHETTE, Marlène, t.r., (MN)
LARIN, Daniel, t.r., (MN)
BUSSIÈRES, Vicky, t.r., responsable en RD
GAGNON, Gilbert, t.r., (RD)
MATUESZWSKA, Linda, t.r., (RD)
Traductrice :
DUBROFSKY, Debby, trad. a.

Révision des notes

CHABOT, Jean, t.r., (RO)
CHAMPAGNE, Carole-Anne, t.r., (RD)
RHEAULT, Jean-Philippe, responsable

Formation collégiale

GAGNON, Gilbert, t.r. (RD) responsable,
Représentant de l'OTRQ
BOILEAU, Lyne, Collège Ahuntsic,
Représentante de la Fédération des cégeps
BRISSON, Marie-Claude, t.r. (RD),
Représentante de l'OTRQ
BRUNELLE, Louise, représentante du MELS
LAVOIE, Carole, Cégep de Sainte-Foy,
Représentante de la Fédération des cégeps

Développement professionnel permanent

MORIN, Julie, responsable
TOUSIGANT, Johanne, responsable par intérim jusqu'en février 2009
BOURQUE, Daniel, t.r. (RD)
COUTURE, Lynda, t.r. (RO)
FORGET, Catherine t.r. (RO)
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r. (RD)
JETTÉ, Micheline, t.r. (MN)
TURMEL, Annie, t.r. (MN)
ROY-LACROIX, Lise, t.r. (RO)

Relève

FORGET, Catherine, t.r (RO) responsable
CARPENTIER, Line, t.r. (RD)
HARVEY, Caroline, t.r. (MN)
MORNEAU, Jonathan, t.r. (RD)
NORMANDIN, Marie-Andrée, t.r. (MN)
ROY, Valérie, t.r. (RO)

Formation universitaire

LESSARD, Richard, t.r. (RD) président
CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm. A., direction générale
BERGERON-GAGNON, Jacqueline, t.r. (RD)
BÉLAND, Joanne, t.r. (MN)
POIRIER, Sylvie, t.r. (RO)

Congrès

FORTIN, Steve, t.r. (RO) responsable
AUDET, Philippe, t.r. (MN)
CHAGNON, Marie-Pier, t.r. (RO)
L'HÉBREUX, Pierre-Étienne, t.r. (RD)
LEBEL, Benoît, t.r. (RD)
LABERGE, Doris, t.r (RD)
NADEAU, Maxime, t.r. (MN)

ACTRM

CHABOT, Jean, t.r. (RO)

* Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des professions

Employés et contractuels de l'OTRQ

Direction générale

CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm. A., directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée, adjointe administrative principale

Direction de l'amélioration de l'exercice

MORIN, Julie, Directrice de l'amélioration de l'exercice
TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A., M. Ed. Directrice de l'amélioration de l'exercice par intérim jusqu'en février 2009
ROY, Francine, t.r., coordonnatrice de l'inspection professionnelle
BOURCIER, Johanne, adjointe administrative au développement professionnel
ANDERSON, Noëlla, adjointe administrative à l'inspection professionnelle entre avril 2008 et février 2009 et adjointe administrative de l'amélioration de l'exercice en février 2009
INIQUEZ, Ivette, adjointe administrative à l'inspection professionnelle en février 2009

Direction des affaires professionnelles

DUQUETTE, Emmanuelle, avocate, secrétaire générale adjointe
RHEAULT, Jean-Philippe, coordonnateur des affaires professionnelles
POISSANT, Odette B., adjointe administrative à l'admission
INIQUEZ, Ivette, adjointe administrative à l'admission par intérim entre juin 2008 et janvier 2009
CHAMBERLAND, Julie, adjointe administrative à l'admission par intérim entre mars et juin 2008
RICARD, Suzanne, responsable de la comptabilité et du Tableau des membres
GINCHEREAU, Fanny, réceptionniste et adjointe administrative depuis mai 2008

Inspecteurs

CHEVRIER, Josée, t.r., inspecteure (RD)
LANGEVIN, Josée, t.r., inspecteure contractuelle (RO)
PRÉVOST, Pierre, t.r., inspecteur contractuel (MN)
ROUSSEL, Carole, t.r., inspecteure contractuelle (MN)
FORTIER, Denis, t.r. inspecteur contractuel (RO)

Syndic

PARADIS, Jacques, t.r., syndic

Photo: Sophie d'Ayron

Chers collègues,

C'est avec plaisir, qu'à titre de président, je vous présente le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui a débuté le 1er avril 2008 et s'est terminé le 31 mars 2009.

Cette année, les activités de l'Ordre ont surtout porté sur les thèmes de la mobilité de la main-d'œuvre, de la collaboration interprofessionnelle et du développement professionnel permanent.

Mobilité de la main d'œuvre

Entente Québec-France

Le 15 octobre 2008, le Premier Ministre du Québec, Monsieur Jean Charest et le président Nicolas Sarkozy de la République française, ont signé une entente qui permettra aux professionnels du Québec et de la France une reconnaissance mutuelle des compétences. Dans le cadre de cette entente et grâce à une subvention du *Fonds d'aide à la mobilité de la main-d'œuvre (Fammo),* l'Ordre, représenté par des technologues des trois disciplines, a mené une mission en France afin d'analyser la formation et la pratique des manipulateurs (technologues) français. Au cours de cette mission, l'Ordre a pu constater certaines différences, plus ou moins substantielles, tant dans la formation que dans la pratique de nos collègues français. Comme suite à cette analyse, l'Ordre a résolu de proposer un arrangement de reconnaissance mutuelle des compétences (ARM) en radiodiagnostic sans aucune mesure de compensation. De proposer un ARM en radio oncologie assorti, selon les recommandations des experts ayant réalisé la mission, d'une mesure de compensation de mille (1000) heures d'expérience, dans ce secteur de la profession, dans l'année précédant la demande de reconnaissance. Pour le secteur de la médecine nucléaire, considérant le rapport des membres de la mission dans ce secteur eu égard aux écarts importants dans les heures de formation et d'une différence d'attributions et de responsabilités aux manipulateurs français, les membres du Conseil d'administration ont refusé de proposer un ARM. Nos homologues de l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (AFPPE) et les représentants du ministère de la Santé en France nous ont informés le 26 mars, qu'une analyse des formations et de la pratique au Québec serait faite par leurs experts avant de conclure ces arrangements de reconnaissance mutuelle des compétences.

Québec-Ontario et Québec-Canada

Un autre volet du projet de nouvel espace économique, initié par le Premier Ministre Charest, concerne la mobilité des professionnels entre le Québec et l'Ontario. Des discussions sur la mobilité de la main-d'œuvre sont toujours en cours entre les deux provinces. Toutefois, un certain nombre de situations problématiques a été identifié comme à titre d'exemple la formation et la pratique en résonance magnétique et en échographie. Ces problématiques nécessitent la poursuite des discussions pour en arriver à une entente, entre autres, dans ces deux secteurs de l'imagerie médicale.

L'Ordre a aussi participé aux travaux en vue de renouveler l'entente pancanadienne de mobilité de la main-d'œuvre. Un nouveau protocole de modifications du chapitre 7 de « *l'Accord sur le commerce intérieur* » a été soumis aux instances provinciales et faisait toujours l'objet de discussions au 31 mars 2009.

Office des professions du Québec, Conseil interprofessionnel du Québec, Association canadienne des technologues en radiation médicale et autres organismes de la santé.

L'Ordre a participé activement aux activités et aux réunions organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec.

L'Ordre a aussi collaboré avec l'Office des Professions du Québec à chaque fois qu'il a été sollicité. Ce fut le cas particulièrement dans le dossier portant sur la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a d'ailleurs été le seul ordre à présenter une proposition d'intégration de ces technologues. Les travaux du comité formé par l'Office des professions se poursuivent dans cet objectif. L'Ordre a aussi participé activement à toutes les réunions et les rencontres au regard, entre autres, des ententes France-Québec et Québec-Ontario, de plus l'Ordre a fourni ses commentaires à chaque fois qu'il a été consulté.

L'Ordre a participé aux réunions et au congrès de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale. Cette année, le congrès de cette association s'est tenu à Moncton au Nouveau-Brunswick et huit (8) technologues en radiologie du Québec y ont présenté des conférences dans le cadre du programme scientifique francophone.

Par ailleurs, à titre de membre de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, l'Ordre a signé l'entente nationale-provinciale, intervenue entre cette association et l'ensemble des autres associations provinciales. Cette entente a pour but d'énoncer les principes qui régissent la façon dont les parties collaborent et font des affaires ensemble.

Des représentants de l'Ordre ont participé aux congrès de la Société internationale des technologues en radiologie (ISRRT) ainsi qu'au congrès de la Société nord-américaine de radiologie (RSNA).

L'Ordre a collaboré avec l'Association des physiciens et des ingénieurs biomédicaux du Québec à la collecte de données dans le cadre de l'évaluation des doses de radiations délivrées en tomodensitométrie au Québec. Un comité formé de représentants de cette association, de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec et de l'Association des radiologistes du Québec a été mis en place pour les suites à donner aux résultats de cette étude.

Collaboration interprofessionnelle

En collaboration avec l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, l'Ordre a participé à la rédaction du document conjoint portant sur les lignes directrices pour la pratique des infirmières et des technologues en radiologie dans le secteur de l'hémodynamie.

Toujours dans le même thème, d'un accord commun, et afin de répondre aux questionnements des professionnels œuvrant dans ce secteur, l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec et l'Ordre des technologues en radiologie du Québec ont convenu de clarifier le rôle clinique des inhalothérapeutes dans le secteur de l'hémodynamie. Cette clarification s'est faite dans le respect des activités réservées aux professionnels impliqués et en tenant compte des activités partageables.

Communication et relations publiques

L'Ordre a profité du moment de la campagne électorale pour sensibiliser les chefs des partis politiques à la pénurie que vit actuellement la profession.

Dans un souci d'améliorer la communication avec les membres, l'Ordre a mis en place une nouvelle liste de distribution électronique qui permet de rejoindre rapidement l'ensemble des chefs de services. Cet outil permet une transmission rapide de l'information ou encore la consultation de ces chefs sur différents sujets.

L'Ordre veut aussi mettre à contribution l'expertise des technologues d'expérience dans ses comités. Pour faciliter leur participation, l'Ordre a créé une nouvelle catégorie de membres, soit celle de membre retraité. Ces membres n'auront aucun droit de pratique mais pourront se faire nommer sur certains comités. Ce nouveau statut sera mis en place pour l'exercice financier 2010-2011.

Développement professionnel permanent

Depuis le 1er avril 2008, une nouvelle politique de développement professionnel permanent est en place. L'objectif de cette politique vise à assurer le maintien des compétences en améliorant et approfondissant les connaissances des technologues en radiologie en plus de stimuler l'avancement de la profession. Comme il a été précisé dans les communications de l'Ordre, la période initiale de trois (3) ans servira à ajuster la politique. C'est dans ce contexte que plusieurs membres nous ont fait part de leurs commentaires au regard de certains changements qu'ils souhaiteraient voir apporter à la politique. Ces commentaires ont été considérés et ont été soumis au comité de développement professionnel permanent pour analyse. En suivi de cette analyse, et des recommandations du comité de développement professionnel permanent, des changements ont été apportés à la politique du DPP. Des présentations de la politique ont été faites dans de nombreux services d'imagerie médicale et de radio oncologie par le directeur général et le président. De plus, une section du site web de l'Ordre est réservée aux actualités dans ce dossier. Une série de questions et de réponses a aussi été insérée dans cette section. La politique de développement professionnel de l'Ordre prévoit que chaque membre doit avoir fait un minimum de cinq (5) heures par année de formation dans des activités admissibles et un total d'au moins trente (30) heures pendant la période initiale qui s'étend du 1er avril 2008 au 31 mars 2011.

L'Ordre a obtenu une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la réalisation du symposium en mammographie. Cette année, le symposium s'est tenu à Montréal et à Québec et a réuni 498 technologues en radiologie. Les prochaines séances du symposium se tiendront en région en 2009 et 2010.

Pratique évoluée et rehaussement de la profession

Dans un souci de participation au développement professionnel de ses membres et pour permettre d'améliorer l'accès des patients à certains types d'examens d'imagerie médicale, l'Ordre a développé des projets en collaboration avec le Collège des médecins du Québec et l'Association des radiologistes du Québec.

Un de ces projets concerne la réalisation du lavement baryté en double contraste par les technologues en radiologie. À ce jour, seize (16) technologues en radiologie ont reçu l'attestation de l'Ordre leur permettant de réaliser ces examens. Cette année, la formation de ces technologues en radiologie s'est faite sous la supervision de docteur Caroline Samson, radiologiste à l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal. Mesdames Françoise Giguère, Andrée Gagné et Diane Gauthier, technologues en radiologie, ont donné la formation pratique. Je tiens à remercier personnellement l'équipe de l'Hôpital Sacré-Cœur pour avoir ainsi participé à l'avancement de la profession.

Un autre projet avait pour but de permettre aux technologues en radiologie du secteur de l'échographie, de réaliser l'examen et de libérer le patient sans que le radiologiste ait à revoir le patient. Au moment d'écrire ces lignes, le projet pilote était terminé et les résultats préliminaires sont positifs. Cette nouvelle façon de procéder permettra elle aussi d'améliorer l'accès des patients en optimisant le temps nécessaire aux examens échographiques.

Toujours sur le thème de l'échographie, des besoins particuliers exprimés par les autorités médicales du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava, ont permis la mise en place d'une pratique avancée par les technologues en radiologie du service d'imagerie médicale. Grâce à la collaboration du Collège des

médecins du Québec, de l'Association des radiologistes du Québec et de l'Ordre, les technologues en radiologie de ce centre se sont vu attribuer de nouvelles responsabilités. Ces derniers sont maintenant autorisés à réaliser l'échographie ciblée pour cinq (5) indications cliniques à la salle d'urgence, et à adresser un rapport préliminaire au médecin référent. L'Ordre, en collaboration avec le centre de santé, a donné une formation sur mesure à ces technologues en radiologie pour répondre à leurs besoins dans ce contexte.

Je tiens ici à remercier Madame Manon Lessard, technologue en radiologie, pour sa contribution à la formation de ces technologues.

En ce qui concerne le projet visant à permettre l'insertion du cathéter veineux central par voie périphérique par les technologues en radiologie, l'Ordre a consulté l'Office des professions du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le Collège des médecins du Québec ainsi que l'Association des radiologistes du Québec pour obtenir leurs commentaires. Les discussions se poursuivent dans ce dossier.

Finalement, afin de rester à l'affût des développements ayant une incidence sur la profession, l'Ordre a créé un nouveau comité de veille du développement technologique.

Formation

Compte tenu de la rapidité avec laquelle la profession évolue au rythme des changements technologiques, ainsi que des différences notables dans la formation initiale des technologues en radiologie, particulièrement dans les secteurs de l'échographie et de la résonance magnétique, les membres du conseil d'administration ont résolu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports, une révision des programmes de formation, et ce, prioritairement au développement d'un programme de formation universitaire. De plus, le Conseil a aussi résolu de demander l'ajout de deux nouveaux programmes de formation technique en échographie et en résonance magnétique. L'Ordre prépare actuellement le dossier du dépôt de ces demandes.

Voilà donc le résumé des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour cette année. Ces activités découlent directement de la mission de l'Ordre et c'est grâce à l'implication de nombreuses personnes que cette mission peut se réaliser. Je profite donc de l'occasion de ce rapport annuel pour remercier tous ceux et celles, employés, membres du Conseil, membres de comités et technologues en radiologie, qui de près ou de loin y ont participé.

Richard Lessard, t.r.

Conseil d'administration

Photo: Sophie d'Ayron

Le Conseil d'administration a tenu cinq (5) séances régulières. Le Conseil d'administration s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 30 mai 2009. Voici les principales résolutions adoptées lors des séances :

Dossiers professionnels

- Adoption des versions française et anglaise du *Règlement sur l'exercice de la profession en société.*
- Adoption des versions française et anglaise du *Règlement modifiant le Code de déontologie.*
- Acceptation des nouveaux principes directeurs des profils nationaux des compétences au niveau débutant, utilisés dans le mécanisme d'agrément de l'Association médicale canadienne.
- Acceptation des lignes directrices dans la demande de révision des trois programmes de formation en technologie de l'imagerie médicale et de radio-oncologie.
- Demande d'ajout de deux nouveaux programmes de formation en échographie et en résonance magnétique.
- Acceptation d'un arrangement de reconnaissance mutuelle des compétences avec la France.
- Proposition d'intégration des technologues en électrophysiologie médicale à l'Ordre.
- Acceptation de la proposition de partenariat entre l'ACTRM et l'OTRQ concernant la gestion de l'examen d'admission.
- Adoption du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement.*
- Acceptation des lignes directrices dans la pratique des infirmières et des technologues en radiologie dans le secteur de l'hémodynamie.
- Adoption du principe des catégories de permis du *Code des professions* concernant la délivrance des permis.
- Adoption de la version finale du *Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle.*
- Adoption de la version finale du *Règlement modifiant le Règlement sur les stages de perfectionnement.*
- Adoption de l'avis de radioprotection en médecine nucléaire.

Dossiers administratifs

- Adoption du nouveau logo de l'Ordre.
- Le congrès 2011 aura lieu dans la région de Montréal.
- Renouvellement du contrat du syndic pour une période de deux ans.
- Adoption de la grille des comités 2008-2009.
- Adoption du rapport annuel 2007-2008.
- Reporter d'un an la réunion de planification stratégique du Conseil d'administration.
- Reporter d'un an la réunion de réflexion du comité exécutif 2009-2010.

- Nomination de Caroline Mérette comme membre du Conseil d'administration pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- Nomination de Danielle Boué comme 1ère vice-présidente, de Norbert Dansereau comme 2ième vice-président, de Jacqueline Bergeron-Gagnon comme trésorière et de Claire Babin comme administrateur nommé. Le président, Richard Lessard, a été nommé pour une période de deux ans par les membres du conseil d'administration en 2007.
- Nomination de Nicole Felx et Christine Bourgier, membres du comité de vérification.
- Adoption de la mise à jour du manuel des politiques et procédures.
- Remplacer le prix «Distinctas» par le prix «Technologue en radiologie Émérite».
- Souligner les 30 ans de service de deux employées.
- Adoption de l'évaluation annuelle des orientations et du plan d'action 2008.
- Adoption du processus de planification stratégique 2010-2015.
- Adoption de la nouvelle catégorie de membre retraité.
- Acceptation du plan des activités du 75e anniversaire de l'Ordre.

Dossiers à caractère financier

- Adoption des états financiers au 31 mars 2008.
- Pour l'exercice financier 2008-2009 et 2009-2010, de tenir les réunions du Conseil d'administration les samedis, à l'exception des réunions dans le cadre du congrès et de suspendre l'allocation de présence pour ces réunions.
- Réduire à 9 000 $ le budget au poste des vérificateurs externes.
- Réduire à 15 000 $ le budget des délégués à divers congrès.
- Réduire à 2 000 $ le budget du centre de documentation.
- Prévoir un budget de 9 000 $ pour la prestation de serment 2009-2010.
- Réduire à 12 000 $ pour 2009-2010 le budget de relations publiques.
- Ne plus remettre gratuitement les épinglettes d'identification aux étudiants à partir de 2009-2010.
- Recommander à l'assemblée générale une augmentation de cotisation de 50 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif de l'inscription au registre des étudiants à 100 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif de l'inscription des examens à 575 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif de révision des notes à 75 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif de réinscription à 100 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif de l'étude des dossiers des pays étrangers à 250 $ pour 2009-2010.
- Établir le tarif des stages de perfectionnement à 125 $ pour 2009-2010.
- Adoption du plan triennal des ressources matérielles.

Comité exécutif

Le comité exécutif a tenu huit (8) réunions régulières et quatre réunions extraordinaires. Le comité exécutif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au *Code des professions*. Voici les principales résolutions :

Dossiers professionnels

- Tenir le symposium en mammographie à Québec les 27 et 28 septembre et à Montréal les 1er et 2 novembre 2008.
- Acceptation de la recommandation du CIP de recruter les professeurs à titre d'experts professionnels.

- Nomination d'un expert en mammographie et d'un expert en ostéodensitométrie.
- Adoption du programme d'inspection 2008-2009.
- Acceptation de la soumission et du plan de formation en échographie pour les technologues du CSSS Tulattavik de l'Ungava.
- Soumettre la candidature de Jean-Yves Giguère pour le Mérite du CIQ.
- Nomination de trois membres pour effectuer l'agrément en radio-oncologie du Collège Dawson, l'agrément en radiodiagnostic du Collège Dawson et l'agrément en radiodiagnostic du Collège de Sainte-Foy.
- Autoriser la secrétaire générale adjointe à participer à la rencontre sur la mobilité de la main-d'œuvre des technologues en radiologie à Toronto.
- Adopter des barèmes de reconnaissance des activités de formation soumis par le comité du développement professionnel permanent.
- Adoption des exigences pour les professeurs et chefs technologues soumises par le comité du DPP.
- Adoption de la gestion des dispenses soumise par le comité du DPP.
- Adoption du thème du congrès 2009 «Le jugement : Aspect incontournable de notre profession».
- Acceptation d'un budget pour obtenir un avis juridique sur l'interprétation de la Loi sur les technologues en radiologie et la Loi sur les infirmières.
- Autorisation du comité de la relève à créer une présentation commune pour promouvoir la profession aux élèves du secondaire.
- Acceptation de tenir les symposiums en mammographie 2009 les 26 et 27 septembre à Rimouski et les 24 et 25 octobre dans l'Outaouais.
- Acceptation de la mise à jour du guide d'accompagnement au cours «Ultrasonographie abdominale et pelvienne».
- Mandater la directrice à l'amélioration de l'exercice à procéder à la restructuration de l'inspection particulière d'après l'entrevue orale structurée (EOS).
- Adoption du programme de visites d'inspection professionnelle 2009-2010.
- Adoption des mises à jour des normes de pratique en radiodiagnostic.
- Décision de tenir l'examen d'admission 2009 le 6 juin et la prestation de serment le 19 juin, ainsi que le 1er novembre et la prestation de serment le 13 novembre.
- Adoption de trois objectifs légitimes dans le cadre des dispositions du chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur 2009.

Dossiers administratifs

- Recommandation au Conseil d'administration de suspendre les activités de la Semaine des technologues 2008-2009.
- Nomination de Steve Fortin et Carole Gingras à titre de responsables des sessions scientifiques francophones et anglophones du congrès de l'ACTRM 2010.
- Nomination de Daniel Bourque, Annie Turmel, Linda Couture, Stéphane Fréchette, Micheline Jetté et Lise Roy-Lacroix, membres du comité du développement professionnel permanent.
- Nomination de Bibiane Charland au comité d'équivalence des diplômes et de formation.
- Acceptation du département de médecine nucléaire de l'Hôpital Charles LeMoyne à titre de centre de stage.
- Acceptation de l'entente nationale-provinciale avec l'ACTRM.
- Adresser une mise en demeure au Collège Health Sciences Centre, les interdisant d'utiliser le logo de l'Ordre.
- Nomination de Doris Laberge comme responsable du séminaire en éducation du congrès 2009.

- Nomination de Benoit Lebel à titre de responsable du séminaire PACS du congrès 2009.
- Décision de tenir la prestation de serment 2009 de Montréal au Château Royal à Laval et de Québec au Château Bonne Entente.
- Adoption du logo pour le développement professionnel permanent.
- Nomination de Philip Audet à titre de responsable du séminaire des chefs pour le congrès 2009.
- Renouveler trois autorisations spéciales pour pratiquer en échographie.
- Décision de fixer l'examen d'admission de novembre 2009 un dimanche, afin de permettre un accommodement raisonnable pour un candidat de l'Église Adventiste.
- Adoption de l'affiche du congrès.
- Acceptation du plan de reconnaissance des employés.
- Acceptation de la proposition de la convention de gestion du programme d'assurance responsabilité professionnelle de La Capitale pour 5 ans.
- Acceptation de la preuve de formation supplémentaire d'un candidat à la profession afin de l'autoriser à se présenter pour une cinquième tentative à l'examen de l'Ordre.
- Décision de soumettre la candidature de Lise Bergevin pour le Mérite du CIQ.
- Autorisation au directeur général de signer un Arrangement de reconnaissance mutuelle avec la France au nom de l'Ordre.

Dossiers à caractère financier

- Acceptation de la proposition de service d'Ergonet concernant le développement du logiciel pour le DPP et la production d'un vidéo en mammographie.
- Achat du logiciel Sol Messager de la compagnie Solist Technologies.
- Achat de l'unité d'audio conférence de Norstar.
- Remettre une bourse de 200 $ au département d'imagerie médicale du Cégep de Ste-Foy.
- Remettre deux bourses de 200 $ au comité organisateur du Gala de la réussite 2008 du Cégep de Rimouski.
- Acceptation de rembourser les frais d'inscription au congrès, excluant les frais d'inscription aux séminaires et les activités sociales, aux récipiendaires du Distinctas.
- Adoption des documents de contrôle des vérificateurs externes.
- Acceptation de la proposition de Dale-Parizeau de renouveler l'assurance-vie et médicaments 2009 pour les employés de l'Ordre avec l'assureur SSQ.
- Autorisation au directeur général à signer un nouveau protocole d'entente France / Québec avec le Fonds d'appui à la mobilité de la main-d'œuvre et l'Office des professions.
- Adoption des frais d'inscription et du budget du congrès 2009.
- Adoption d'une somme de 2 500 $ pour la promotion de la profession dans la 5e édition du Palmarès des carrières publiée en juin 2009.
- Acceptation du projet de participation au congrès AFPPE à Strasbourg en 2009.
- Adoption des prévisions budgétaires du programme de visites d'inspection 2009-2010.
- Autorisation de remettre deux bourses de 200 $ chacune au comité organisateur du Gala de la réussite 2009 du Cégep de Rimouski.
- Autorisation de remettre une bourse de 200 $ à un ou une finissante du programme de technologie en radiodiagnostic du Cégep de Ste-Foy.
- Autorisation de remettre une bourse de 200 $ à un ou une finissante du programme de technologie en radio-oncologie du Cégep de Ste-Foy.

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A

Nombre de réunions

Le comité d'inspection professionnelle s'est réuni à huit (8) reprises, dont trois (3) réunions en conférence téléphonique.

Programme d'inspection professionnelle

Au cours de la dernière année, 27 établissements ont été visités, dont : 23 visites d'inspection générale en radiodiagnostic, 1 visite de suivi en mammographie, 2 visites d'inspection générale en médecine nucléaire et 2 visites d'inspection générale en radio-oncologie.

Vérification

	Nombre
Membres visités	320
Formulaires ou questionnaires transmis aux membres, s'il y a lieu	92
Formulaires ou questionnaires retournés au comité d'inspection professionnelle, s'il y a lieu	83
Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite	45
Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu	11

Enquêtes

	Nombre
Membres ayant fait l'objet d'une enquête	1
Rapports d'enquête dressés	1

Recommandations du comité d'inspection professionnelle au Conseil d'administration d'obliger un membre à compléter avec succès

	Nombre
Un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Un stage et un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités Professionnelles	0
Un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
Un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Décisions du Conseil d'administration

	Nombre
Approuvant, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	1
Rejetant, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0

Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic (en application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions)	0

Brigitte Boisselle, t.r., présidente

Syndic

	Nombre
Dossiers ouverts durant la période pour une enquête	11
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	11
Dossiers ouverts durant la période pour une demande d'information	6
Total de membre(s) visé(s) par ces dossiers	3
Dossier(s) réglé(s) par la conciliation du syndic	1
Dossier(s) demeurant ouvert(s) pour une enquête à la fin de la période	5
Dossier(s) demeurant ouvert(s) pour une demande d'information à la fin de la période	0

	Nombre
Décision de porter plainte	2
Décision de ne pas porter plainte	9

Jacques Paradis, t.r., syndic

Révision des plaintes

Le comité ne s'est pas réuni cette année, car aucun dossier ne lui a été soumis.

Francine Lussier, t.r., responsable

Discipline

Le conseil de discipline a tenu une audience.

Plaintes dont l'audience est complétée par le conseil

	Nombre	
	portées par le syndic ou le syndic adjoint	portées par toute autre personne
Plainte portant sur des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession	1	0

Décisions du conseil

	Nombre
autorisant le retrait de la plainte	0
Rejetant la plainte	0
Acquittant l'intimé	0
Déclarant l'intimé coupable	1
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	0
Déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	0
Imposant une sanction	1

Sanctions imposées par le conseil

	Nombre
Amende, sans frais	1

Recommandations

	Nombre
Recommandations au conseil d'administration, selon leur nature	0
Décisions du conseil d'administration relatives aux recommandations du conseil de discipline	0

Nombre de décisions du conseil rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré	1

Tribunal des professions

	Nombre
Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions	0
Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions	0
Décisions rendues par le Tribunal des professions	0

Me Emmanuelle, Duquette, secrétaire du conseil de discipline

Exercice illégal et usurpation de titre

Enquête(s) complétée(s)

	Nombre
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	2
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Poursuite(s) pénale(s) intentée(s)

	Nombre
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Jugement(s) rendu(s)

	Nombre	
	Acquittant l'intimé	Déclarant l'intimé coupable
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0	0

Montant total des amendes imposées	0$

Me Emmanuelle Duquette, secrétaire générale adjointe

Nombre de réunions

Le comité complet s'est réuni à deux (2) reprises en juin et novembre, autrement les sous-comités par discipline ont eu plusieurs réunions de travail pour concevoir et réviser les questionnaires d'examen.

Mises à jour des banques de questions

Le comité a élaboré de nouvelles mises en situation en médecine nucléaire, radiodiagnostic et radio-oncologie grâce à un budget attribué en supplément du budget habituel.

Surveillance

À Québec, une nouvelle formule a été mise à l'essai : l'embauche de surveillants ayant de l'expérience pour d'autres ordres professionnels et le déroulement de l'examen dans un amphithéâtre de l'Université Laval. Cette nouvelle formule s'est déroulée de façon satisfaisante.

Permis d'exercice – statistiques

Examen de juin 2008	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	302	232	45	25
% de réussite provinciale	93	94	93	92
Nombre de permis émis	282	217	42	23

Examen de novembre 2008	Province	Radiodiagnostic	Radio-oncologie	Médecine nucléaire
Nombre de candidat(e)s	25	17	3	5
% de réussite provinciale	92	94	67	100
Nombre de permis émis	23	16	2	5

Jean-Philippe Rheault, responsable

Révision des notes

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à deux (2) reprises.

Réalisations

Huit candidats ont soumis une demande de révision de notes à la suite de l'examen d'admission de juin et deux autres à la suite de l'examen d'admission de novembre. Le comité a donc vérifié si des erreurs de calcul ou d'interprétation des réponses avaient pu influencer les résultats obtenus par ces candidats. À la lumière de cette révision, les membres du comité ont conclu que les résultats obtenus correspondaient exactement aux réponses fournies sur la feuille-réponse des candidats. Par conséquent, les résultats des candidats n'ont pas été modifiés et sont demeurés sous la note de passage.

Jean-Philippe Rheault, responsable

Développement professionnel permanent

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises.

Johanne Tousignant, B.A.A., M. Ed. a assuré l'intérim de Julie Morin, à la direction de l'amélioration de l'exercice, jusqu'au 23 février 2009.

Suite à la mise en application d'une politique de développement professionnelle permanent au sein de l'Ordre, le comité de la formation continue a été remplacé par le comité de développement professionnel permanent. Le comité du développement professionnel permanent a comme mandat :

- De voir à l'application de la politique de développement professionnel permanent;
- De déterminer les activités admissibles dans le cadre du programme du DPP;
- D'évaluer les cas de dispense de formation;
- De faire des recommandations au Conseil d'administration, relativement à la politique du DPP;
- D'évaluer les cas problématiques soumis par l'amélioration de l'exercice;
- De rechercher et proposer des nouvelles activités admissibles de formation dans les trois disciplines;
- D'analyser les demandes de reconnaissance de nouveaux types d'activités de formation;
- D'aider au besoin le CIP à titre de consultant en ce qui concerne le portfolio des membres.

Activités de formation organisées par l'Ordre

	Nombre d'heures	Nombre de membres qui l'ont suivie
Gestion du système PACS	15h	31
Contrôle de qualité en mammographie et radioprotection	20h	37
Soins d'urgence en radiologie	15h	24
Mammographie : techniques et difficultés	15h	62
Perfectionnement en mammographie	11h	7
Principes physiques et notions de base en ultrasonographie et échographie obstétricale	45h	54
Échographie abdominale et pelvienne	45h	59
Échocardiographie	45h	26
Stage pratique en échographie	45h	10
Ostéodensitométrie	45h	43
Ostéoradiologie du membre supérieur	45h	4
Pédiatrie en radiodiagnostic	45h	1
Congrès	12h	477
Séminaire en gestion	9h	48
Séminaire PACS	4h	64
Séminaire en éducation	4h	44
Symposium en mammographie	15h	498

Julie Morin, t.r., responsable

Congrès de l'Ordre

Le comité s'est réuni à deux reprises.

Le comité du congrès a pour mandat d'organiser le contenu de la programmation et le déroulement du congrès.

Le XXXV[e] congrès de l'OTRQ qui s'est déroulé du 29 au 31 mai 2008 a été couronné de succès autant au niveau de la participation que de la satisfaction des participants et du bilan financier. Voici un résumé en chiffres :

	Nombre
Participants	516
Souper-spectacle 25 mai :	185
Dîner des Lauréats :	507
Dîner des exposants :	447
Exposants	21

Note des participants : Globalement 5,4

1 = très faible, 2 = faible, 3 = passable, 4 = bien, 5 = très bien, 6 = excellent

Des commandites ont été obtenues pour les activités, documents et cadeaux suivants : le cocktail inaugural, les salles, des séminaires, des conférences, le souper-spectacle, l'affiche et la couverture de programme, la publicité dans le programme, les lanières et porte-noms, l'eau embouteillée, des prix.

Steve Fortin, t.r., responsable

Formation collégiale

Le comité s'est réuni à deux reprises.

Conclusions du rapport de ses constatations, s'il y a lieu, et conclusions de ses avis

	Nombre
Conclusions du rapport de ses constatations, s'il y a lieu	0
Conclusions de ses avis	0

Gilbert Gagnon, t.r., responsable

Équivalence de diplôme et de formation

Nombre de réunions

Le comité s'est réuni à trois (3) reprises.

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	0	0	0	0
Hors du Canada	14	15	0	2

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	17

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis

	Nombre				
	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	5	5	0	0	0
Hors du Canada	16	11	0	4	6

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre

	Nombre	
	au Canada	hors du Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	0	0
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0
Autres	0	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'ordre

	Nombre	
	au Canada	hors du Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	0	0
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	11
Autres	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	26

Actions menées par l'Ordre en vue de faciliter la reconnaissance de l'équivalence de diplôme et de la formation

Comme le mentionne le président dans son rapport, l'Ordre a entrepris, au cours de la dernière année, des démarches pour signer un arrangement de reconnaissance mutuelle avec la France, afin d'accélérer le processus de reconnaissance d'équivalence des professionnels provenant de la France.

Également, l'Ordre a rencontré a plusieurs reprises ses homologues canadiens afin de permettre l'application du chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur sur la mobilité de la main d'œuvre au Canada. En date du 31 mars, des éléments étaient toujours en négociations.

Jean-Philippe Rheault, responsable

Relève

Le comité a tenu trois réunions régulières et s'est réuni pour une journée de travail spéciale.

Le comité a pour mandant de :

- Formuler des avis sur divers sujets soumis par le Conseil d'administration.
- Soumettre au Conseil d'administration des recommandations sur les développements de la profession.
- Proposer des activités visant à faciliter l'intégration des jeunes à la profession.
- Faire la promotion de la profession auprès des étudiants en choix de carrière.

Le comité a :

- Élaboré une nouvelle section dans l'ÉCHOX nommée « Section de la relève ». Cette section, dont le premier article a paru dans l'édition de décembre 2008, donne de l'information sur des sujets touchant particulièrement la relève de l'ORTQ.
- Développé des outils pour promouvoir la profession de technologue en radiologie dans les journées carrières.
- Analysé différentes problématiques, par exemple : mentoring, DPP, femmes enceintes.
- Soumis plusieurs recommandations au conseil d'administration.

Catherine Forget, t.r., responsable

Assurance responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits à la fin de la période et montant prévu de la garantie selon le moyen de garantie

Moyen de garantie	*Nombre de membres*	Montant prévu de la garantie	
		par sinistre	pour l'ensemble des sinistres
Contrat d'assurance collective facultative	4655	1 000 000$	2 000 000$

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A,
directeur général et secrétaire

Vérification

Le comité s'est réuni à deux reprises.

Le comité a pour mandat de :

- Vérifier de façon périodique la conformité de l'application et de la pertinence des politiques et procédures de l'Ordre concernant les finances de l'Ordre.
- Évaluer l'évolution de la situation financière de l'Ordre.
- Examiner toute autre question d'ordre financier à la demande du Conseil d'administration ou du comité exécutif ou de sa propre initiative.
- S'assurer de la conformité des décisions du comité exécutif et du conseil d'administration selon le budget approuvé.

Le comité a :

- Vérifié l'application des politiques et procédures.
- S'est assuré que des rappels ont été acheminés aux membres afin de mieux documenter les demandes de remboursement des comptes de dépenses.
- Recommandé que la section « Revenus/ Divers » du budget, soit subdivisée afin de mieux représenter le contenu de cette section.
- Réalisé une étude de l'impact budgétaire des allocations de présence depuis son implantation et acheminé des recommandations au comité exécutif.
- Analysé le dossier de la publicité et acheminé des suggestions au comité exécutif.

Jacqueline Bergeron Gagnon, t.r., trésorière

Conciliation et arbitrage de comptes

Demande(s) de conciliation

	Nombre
Reçue(s)	0
Rejetée(s) pour non respect du délai	0
Ayant conduit à une entente	0

Nombre d'audience(s) du conseil d'arbitrage	0

Nombre de demande(s) d'arbitrage reçue(s)	0

Sentence(s) arbitrale(s) rendue(s)

	Nombre
Dont le compte en litige a été diminué	0
Dont le compte en litige a été maintenu	0

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A,
directeur général et secrétaire

Demandes de délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	298
acceptées	298
refusées	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	10
acceptées	10
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

	Nombre
reçues	3
acceptées	3
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec

	Nombre
reçues	0
acceptées	0
refusées	0
reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Autres conditions et modalités de délivrance des permis

	Nombre
Candidats ayant satisfait aux autres conditions et modalités	311
Candidats ayant débuté le processus	7

	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Nombre de permis temporaire délivré en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	6	6	0	0
Nombre de permis temporaire délivré en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
Nombre de permis restrictif temporaire délivré fondé sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Nombre de permis restrictif temporaire délivré fondé sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Nombre de permis spécial délivré en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm. A,
directeur général et secrétaire

Renseignements généraux[1]

Nombre de permis

En vigueur au début de l'année financière	4452
Délivrés au cours de cette année	424
Révoqués au cours de cette année	223
En vigueur à la fin de cette année	4653

Permis délivrés selon la catégorie

	Nombre
Permis régulier	311
Permis temporaire	6

Autorisations spéciales

	Nombre
accordées	0
renouvelées	4

Nombre de membres inscrits au tableau à la fin de la période	4653

Membres inscrits au tableau à la fin de la période selon le sexe

	Nombre
Homme	728
Femme	3925

[1] L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *e* de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession. L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *p* de l'article 94 du Code des professions autorisant les membres de l'ordre à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions.

Membres inscrits au tableau à la fin de la période et montant de la cotisation annuelle et de la ou des cotisations supplémentaires, s'il y a lieu, selon la classe de membres établie aux fins de la cotisation

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres	Cotisation annuelle		Cotisations supplémentaires, s'il y a lieu	
		Montant	Date du versement (aaaa-mm-jj)	Montant	Date du versement (aaaa-mm-jj)
Membre régulier	4 653	280,00$	2008-04-01	0	0

Membres inscrits au tableau à la fin de la période détenant

	Nombre
un permis temporaire	9
un permis restrictif	S.O.
un permis restrictif temporaire	S.O.
un permis spécial	S.O.

Membres inscrits au tableau à la fin de la période détenant un permis selon la catégorie

	Nombre
Permis régulier	4640
Permis temporaire	9

Inscriptions au tableau

	Nombre
Total des inscriptions	4653
Premières inscriptions	317

Inscriptions au tableau avec limitation ou suspension

	Nombre
avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	4
avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Radiations du tableau selon le motif

	Nombre
Sans travail depuis plus de 5 ans	1
Reçu demande en retard	11
Invalidité	3
Maternité	74
Refus bancaire	2
Réorientation de carrière	3
Retour aux études	1
Retraite	55
Sabbatique	6
Travail à l'extérieur du Québec	5
Pas de renouvellement du permis temporaire	1
Aucune raison précisée	59

Suspensions ou révocations de permis selon la catégorie

	Nombre	
	Suspensions	Révocations
Permis régulier	0	0
Permis temporaire	1	0

Répartition régionale

01	Bas-Saint-Laurent	163	10	Nord-du-Québec	25
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	153	11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58
03	Capitale-Nationale	612	12	Chaudière-Appalaches	177
04	Mauricie	169	13	Laval	141
05	Estrie	235	14	Lanaudière	123
06	Montréal	1743	15	Laurentides	174
07	Outaouais	152	16	Montérégie	464
08	Abitibi-Témiscamingue	79	17	Centre-du-Québec	87
09	Côte-Nord	61		Hors du Québec	37

Les membres de l'Ordre ont fixé la cotisation annuelle à 330 $ pour l'année 2009. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2009.

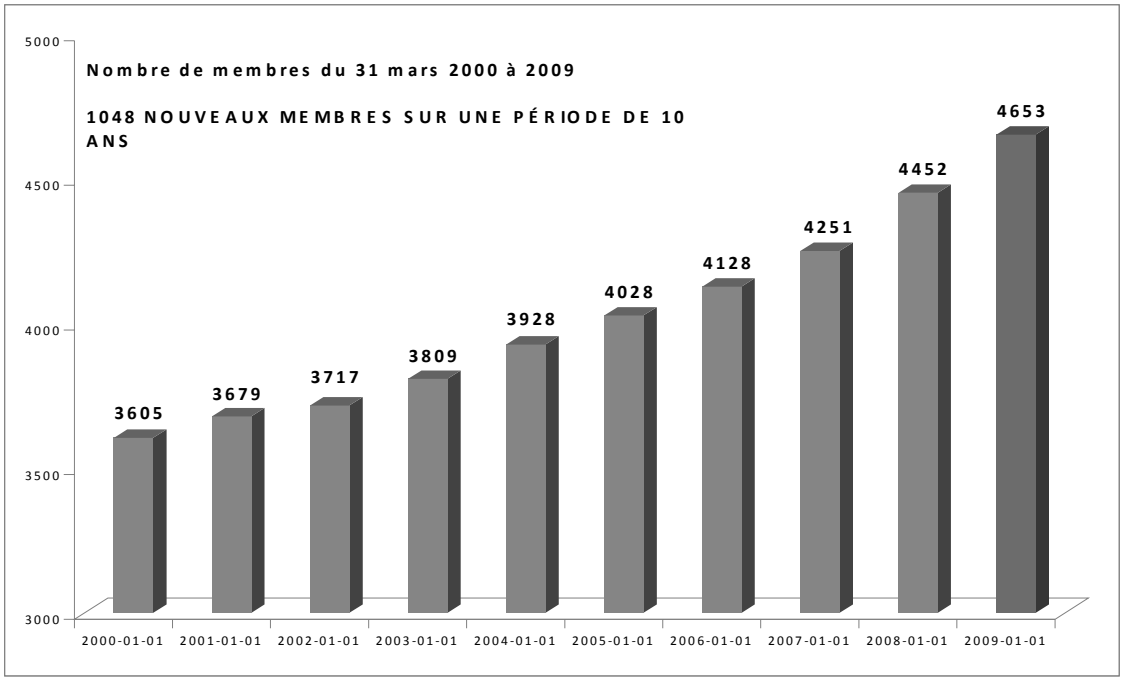

Charbonneau, Mc Sween, Bonenfant
Société en nom collectif
Comptables agréés

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 805
Montréal (Québec)
H4N 3H5
Tél.: 514-381-2845
Fax: 514-381-4805

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration de
ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de **l'ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC** au **31 mars 2009** et les états des résultats condensés, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au **31 mars 2009** ainsi que des résultats condensés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Charbonneau, Mc Sween, Bonenfant

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF DE COMPTABLES AGRÉÉS[1]

Montréal, le 13 mai 2009

1 Léo Bonenfant, c.a. auditeur

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONDENSÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009						2008
	Fonds d'administration générale	Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds de soutien à la formation et à la recherche	Fonds stabilisation	Total	Total
PRODUITS							
Cotisations des membres	**1 303 400 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**-**	**$ 1 303 400**	$ 1 228 640 $
Inscriptions et admissions à la pratique	**26 650**	**-**	**-**	**-**	**-**	**26 650**	37 619
Examens et révisions	**165 548**	**-**	**-**	**-**	**-**	**165 548**	113 200
Formation continue	**75 685**	**-**	**-**	**-**	**-**	**75 685**	100 844
Congrès., colloques et symposiums	**233 851**	**-**	**-**	**-**	**-**	**233 851**	183 193
Publicité et revues	**4 442**	**-**	**-**	**-**	**-**	**4 442**	10 390
Placements	**21 146**	**-**	**-**		**203**	**21 349**	36 910
Autres revenus	**63 186**	**42 864**	**-**	**5 000**	**3 483**	**114 533**	79 088
	1 893 908	**42 864**	**-**	**5 000**	**3 686**	**1 945 458**	1 789 884
CHARGES							
Administration générale	**662 226**	**-**	**-**	**-**	**-**	**662 226**	696 118
Amélioration de l'exercice							
Inspection professionnelle	**317 219**	**-**	**-**	**-**	**-**	**317 219**	342 633
Développement professionnel permanent	**260 467**	**-**	**-**	**-**	**-**	**260 467**	204 439
Affaires professionnelles							
Admission à la profession	**209 267**	**-**	**-**	**-**	**-**	**209 267**	164 776
Congrès, colloques et symposiums	**263 810**	**-**	**-**	**-**	**-**	**263 810**	269 206
Communications	**144 998**	**-**	**-**	**-**	**-**	**144 998**	160 299
Fonction disciplinaire							
Syndic, discipline et enquête	**71 856**	**-**	**-**	**-**	**-**	**71 856**	44 836
Autres charges	**-**	**42 864**	**1 757**	**-**	**-**	**44 621**	4 623
	1 929 843	**42 864**	**1 757**	**-**	**-**	**1 974 464**	1 886 930
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(35 935) $**	**- $**	**(1 757) $**	**5 000 $**	**3 686 $**	**(29 006) $**	(97 046) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009							2008
	Fonds d'administration générale		Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds de soutien à la formation et à la recherche	Fonds stabilisation	Total	Total
	Investis en immobilisations	Non affectés						
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**170 413 $**	**(13 710) $**	**7 572 $**	**10 194 $**	**- $**	**9 353 $**	**183 822 $**	280 868 $
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(69 695)**	**33 760**	**-**	**(1 757)**	**5 000**	**3 686**	**(29 006)**	(97 046)
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (note 11)	**32 433**	**(32 433)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 11)	-	(3 483)	3 483	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**133 151 $**	**(15 866) $**	**11 055 $**	**8 437 $**	**5 000 $**	**13 039 $**	**154 816 $**	183 822 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2009

	2009						2008
	Fonds d'administration générale	Fonds de projets spéciaux	Fonds LBDC	Fonds de soutien à la formation et à la recherche	Fonds stabilisation	Total	Total
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	**2 039 013 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**$2 039 013**	**$** 1 621 780
Créances (note 5)	**61 654**	**-**	**-**	**2 500**	**-**	**64 154**	39 082
Frais payés d'avance	**59 224**	**-**	**-**	**-**	**-**	**59 224**	82 913
Avances au fonds d'administration générale (note 11)	**-**	**-**	**8 437**	**-**	**-**	**8 437**	10 194
Avances au fonds projets spéciaux (note 11)	**-**	**11 055**	**-**	**-**	**-**	**11 055**	7 572
Avances au fonds de soutien à la formation et à la recherche	**-**	**-**	**-**	**2 500**	**-**	**2 500**	-
	2 159 891	**11 055**	**8 437**	**5 000**	**-**	**2 184 383**	1 761 541
PLACEMENTS (note 6)	**-**	**-**	**-**	**-**	**13 039**	**13 039**	9 353
IMMOBILISATIONS (note 7)	**133 151**	**-**	**-**	**-**	**-**	**133 151**	170 413
AUTRES ACTIFS, AU COÛT	**7 179**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 179**	6 739
	2 300 221 $	**11 055 $**	**8 437 $**	**5 000 $**	**13 039**	**$2 337 752**	**$** 1 948 046 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 MARS 2009

	2009						2008
	Fonds d'administration générale	**Fonds de projets spéciaux**	**Fonds LBDC**	**Fonds de soutien à la formation et à la recherche**	**Fonds stabilisation**	**Total**	Total
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs (note 9)	**552 155 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**-**	**$ 552 155 $**	405 045 $
Produits perçus d'avance	**1 544 209**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 544 209**	1 276 617
Apports reportés (note 10)	**64 580**	**-**	**-**	**-**	**-**	**64 580**	64 796
Dû au fonds d'administration générale (note 11)	**11 055**	**-**	**-**	**-**	**-**	**11 055**	7 572
Dû au fonds LBDC (note 11)	**8 437**	**-**	**-**	**-**	**-**	**8 437**	10 194
Dû au fonds de soutien à la formation et à la recherche	**2 500**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 500**	-
	2 182 936	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 182 936**	1 764 224
ACTIFS NET							
Investis en immobilisations	**133 151**	**-**	**-**	**-**	**-**	**133 151**	170 413
Non affectés	**(15 866)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(15 866)**	(13 710)
Fonds projets spéciaux	**-**	**11 055**	**-**	**-**	**-**	**11 055**	7 572
Fonds LBDC	**-**	**-**	**8 437**	**-**	**-**	**8 437**	10 194
Fonds stabilisation	**-**	**-**	**-**	**-**	**13 039**	**13 039**	9 353
Fonds de soutien à la formation et à la recherche	**-**	**-**	**-**	**5 000**	**-**	**5 000**	-
	117 285	**11 055**	**8 437**	**5 000**	**13 039**	**154 816**	183 822
	2 300 221 $	**11 055 $**	**8 437 $**	**5 000 $**	**13 039**	**$2 337 752 $**	1 948 046 $

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

_______________ Administrateur

_______________ Administrateur

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	**(29 006) $**	(97 046) $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation aux amortissements	**69 695**	76 537
	40 689	(20 509)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	**413 103**	139 814
	453 792	119 305
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	**(32 433)**	(27 506)
Acquisitions de placements	**(3 686)**	(3 571)
Acquisitions – autres actifs	**(440)**	(1 676)
	(36 559)	(32 753)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**417 233**	86 552
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 621 780**	1 535 228
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	**2 039 013 $**	1 621 780 $
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**2 039 013 $**	1 621 780 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2009

1 - FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORDRE

La Loi constitutive de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec est la Loi sur les technologues en radiologie. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec est un ordre professionnel dont la mission principale est la protection du public et le développement de la profession de technologues en radiologie.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Constatation des apports

L'organisme utilise la méthode du report. Selon cette méthode, les apports (subventions et dons) grevés d'affectation sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans ce fonds.

Le fonds projets spéciaux est destiné à promouvoir l'avenir de la profession. Les charges afférentes aux projets spéciaux sont présentées dans ce fonds.

Le fonds LBDC est destiné à la recherche sur les lavements barytés double contraste. Les produits et les charges afférents à cette recherche sont présentés dans ce fonds

Le fonds de soutien à la formation et à la recherche a été créé au cours de l'exercice. Les produits et les charges afférents à cette formation et à la recherche sont présentés dans ce fonds

Le fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle a été créé afin de garantir la stabilité des primes futures. Il représente les montants rétrocédés par les assureurs du régime de même que les revenus de placement y afférant. Le fonds est géré par la société d'assurance : le taux de rendement accordé correspond au taux des obligations du Canada, diminué de 0,5%. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Amortissement linéaire	4 ans
Système informatique de gestion	Amortissement linéaire	4 ans
Site web	Amortissement linéaire	4 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes. L'évaluation initiale de tous les instruments financiers s'effectue à la juste valeur. Par la suite, les modes d'évaluation ultérieure sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Actif / passif financier	Catégorie	Évaluation
Encaisse	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût
Placements	Détenu jusqu'à échéance	Coût
Créditeurs	Autres passifs financiers	Coût

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et passifs financiers.

Encaisse, créances et créditeurs :

La valeur comptable de chaque élément correspond approximativement à sa juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Placements :

La juste valeur du placement ne représente pas d'écart significatif par rapport à sa valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

Compte tenu du fait que la corporation est un organisme de bienfaisance à but non lucratif, celle-ci est exempte des impôts sur le revenu.

3 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de conventions comptables

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers » pour y inclure les critères permettant de déterminer et de présenter la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation (hypothèse de la continuité d'exploitation). Les nouvelles exigences s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008.

Le 1er janvier 2008, l'organisme a adopté cette norme et il n'y a eu aucun impact sur les états financiers.

3 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Informations à fournir concernant le capital

Au cours de la période, l'organisme a adopté le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». En vertu de cette norme, les organismes sans obligation publique de rendre des comptes qui sont soumises à des exigences concernant leur capital en vertu de règles extérieures, doivent publier des informations au sujet de la nature des exigences extérieures concernant leur capital, le fait qu'elles ce soient conformées ou non à toutes les exigences en matière de capital et les conséquences de l'inapplication en cas de non-conformité.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucun effet sur les états financiers de l'organisme.

Adoption future de conventions comptables

Fondements conceptuels des états financiers

En 2008, l'ICCA a modifié le chapitre 1000 « Fondements conceptuels des états financiers » pour préciser la relation entre les frais capitalisés et les actifs rattachés aux éléments capitalisés ainsi que pour supprimer un passage sur la comptabilisation d'éléments d'actifs et des passifs strictement sur la base du rapprochement des éléments de l'excédent des produits sur les charges.

L'organisme doit adopter cette norme au plus tard pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 et évalue quelles seront les incidences de l'application de cette nouvelle norme.

Information financière propre aux organismes sans but lucratif

L'ICCA a modifié les chapitres contenus dans la série 4400 et le chapitre 1540 « comptabilisation, évaluation et présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif ».

L'organisme doit adopter ces nouvelles normes au plus tard pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 et évalue quelles seront les incidences de l'application de cette nouvelle norme.

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 et 3863, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 entre-temps. L'organisme a décidé de reporter l'application de ces normes.

La direction croit que ces nouvelles normes auront des incidences mineures sur la présentation de l'information financière de l'organisme.

4 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2009	2008
Créances	**(25 072) $**	23 711 $
Frais payés d'avance	**23 689**	553
Créditeurs	**147 110**	(820)
Produits perçus d'avance	**267 592**	135 247
Apports reportés	**(216)**	(18 877)
	413 103 $	139 814 $

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2009

5 - CRÉANCES	2009	2008
Intérêts courus à recevoir	**242 $**	2 423 $
Ristournes à recevoir	**15 454**	16 184
Autres créances	**48 458**	20 475
	64 154 $	39 082 $

6 - PLACEMENTS	2009	2008
Fonds stabilisation de l'assurance responsabilité professionnelle La Capitale, portant intérêts au taux des obligations du Canada, diminué de 0.5%, terme 5 ans. Les intérêts sont versés mensuellement dans le fonds.	**13 039 $**	9 353 $

7 - IMMOBILISATIONS	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	**219 674 $**	**178 578 $**	**41 096 $**	47 596 $
Ordinateur et logiciel	**79 224**	**61 316**	**17 908**	26 249
Système informatique de gestion	**130 948**	**116 885**	**14 063**	27 283
Site web	**126 923**	**68 603**	**58 320**	66 979
Améliorations locatives	**12 800**	**11 036**	**1 764**	2 306
	569 569 $	**436 418 $**	**133 151 $**	170 413 $

La charge d'amortissement de l'exercice imputée aux frais d'administration est de 62 082 $, - $ à l'inspection professionnelle et 7 613 $ à l'admission à la profession (68 119 $, 805 $ et 7 613 $ respectivement en 2008).

8 - EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 100 000 $, au taux de base de la banque majoré de 1,75% dont le montant de 100 000 $ de la marge n'est pas utilisée au 31 mars 2009 et est renégociable annuellement.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2009

9 - CRÉDITEURS	2009	2008
Fournisseurs et frais courus	**152 263 $**	83 334 $
Taxes de vente à payer	**175 105**	143 865
Salaires à payer	**56 111**	28 824
Cotisation d'assurance perçue d'avance	**45 741**	44 415
Contributions à l'Office des professions du Québec	**122 935**	104 607
	552 155 $	405 045 $

10 - APPORTS REPORTÉS	2009	2008

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la formation aux symposiums, au soutien téléphonique, à favoriser la reconnaissance de candidats étrangers ainsi qu'à l'appui à la mobilité de la main d'œuvre. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants :

SOLDE D'OUVERTURE – développement professionnel permanent	**53 000 $**	55 000 $
Subventions reçus concernant le développement professionnel permanent	**-**	-
	53 000	55 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	**-**	(2 000)
SOLDE DE CLÔTURE – développement professionnel permanent	**53 000**	53 000
SOLDE D'OUVERTURE – soutien téléphonique	**216**	4 762
Subvention reçue concernant le soutien téléphonique	**-**	-
	216	4 762
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(216)**	(4 546)
SOLDE DE CLÔTURE – soutien téléphonique	**-**	216
Subvention reçue concernant les symposiums en mammographie	**77 000**	65 000
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(77 000)**	(65 000)
	-	-
Solde à reporter	**53 000**	53 216

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2009

10 - APPORTS REPORTÉS (suite)	**2009**	2008
Solde reporté	**53 000 $**	53 216 $
SOLDE D'OUVERTURE – candidat étranger	**11 580**	23 911
Subvention reçue concernant la reconnaissance de candidat étranger	**-**	40 000
	11 580	63 911
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	**-**	(52 331)
SOLDE DE CLÔTURE – candidat étranger	**11 580**	11 580
SOLDE D'OUVERTURE – appui à la mobilité de la main d'œuvre	**-**	-
Subvention reçue concernant l'appui à la mobilité de la main d'œuvre	**42 864**	-
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(42 864)**	-
SOLDE DE CLÔTURE – appui à la mobilité de la main d'œuvre	**-**	-
	64 580 $	64 796 $

11 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2009, le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a affecté un montant de 3 483 $ à des fins de projets spéciaux. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'Ordre a procédé aux virements de 32 433 $ du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour l'acquisition d'immobilisations.

Les avances et les dus interfonds ne portent pas intérêts.

12 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre est engagé en vertu de contrats de location, échéant le 30 juin 2015, pour la location de locaux administratifs pour un montant de 934 826 $, compte non tenu de tout ajustement.

Les paiements minimums pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2010 - 157 437 $ 2011 - 150 424 $ 2012 - 148 837 $
2013 - 147 117 $ 2014 - 147 117 $

6455, rue Jean-Talon, bureau 401
Saint-Léonard QC H1S 3E8

514-351-0052 ou 1-800-361-8759
www.otrq.qc.ca